Saint Sulpice
sur Lèze

Bulletin municipal 2019

Sommaire

Le mot du maire	3
Le centenaire	4
Un projet fédérateur	5
Les intempéries	6
Le zero phyto	7
La vie au village	8
Les activités de la Médiathèque	12
Les travaux	13
Les finances	15

Une retraite bien méritée !

Ils vont nous quitter pour profiter d'une retraite bien méritée :

En mars c'est le départ de Claudine Roques qui après un passage dans le privé s'est occupée pendant 27 années avec son efficacité habituelle d'acquitter les factures de la commune et de saisir les écritures du budget sous l'œil avisé de Jean Pierre Casteras , futur retraité lui aussi.
Pour passer le relais en douceur deux personnes ont été recrutées :
Janine Pignat, saint sulpicienne depuis une trentaine d'années et présidente de l'association Coup de Pouce, prend déjà connaissance des procédures et des dossiers à traiter.

Fabien Andrieux, DGA à Saverdun profite d'une mutation pour se rapprocher de Carbonne où il est résident. Il remplacera J-Pierre Casteras notre DGS à partir de juillet. Confronté aux multiples et divers problèmes d'administrés saints sulpiciens, J. Pierre Casteras a toujours eu à cœur de les résoudre sans hésiter à interrompre son travail pour leur trouver une solution appropriée. Sa réactivité, son professionnalisme et ses conseils judicieux nous ont également accompagnés et aidés dans la réalisation de nos projets. Nous lui souhaitons de très longues vacances méritées, en bonne santé et sans coups de fil pour le déranger !

A la médiathèque, Christelle partie pour préparer de nouveaux concours est remplacée par Lisa déjà en place sous la responsabilité bienveillante de Lene.

Le mot du Maire

« Encore une page qui vient de se tourner, 2019 sera la dernière année complète pour moi en ce qui concerne les affaires municipales !

De quoi fut faite l'année 2018 ?

- Des travaux d'entretien - écoles, mairie, stade et les bâtiments afférents - des travaux qui se voient peu mais nécessaires à maintenir la vie agréable dans notre village.
- De la mise en place pour accentuer ce cadre agréable du zéro phyto : nous souhaitons maintenir et faire vivre la biodiversité c'est à dire conserver les différentes espèces florales de notre vallée.
- De la convention avec l'EHPAD afin de sortir nos personnes âgées de l'isolement et d'intégrer la maison de retraite et de soins dans la vie du village.
- De l'aménagement de la route de Toulouse par des ralentisseurs car le nombre de véhicules (voitures et camions) et leurs vitesses sont devenus un fléau tant pour notre sécurité que pour la conservation de notre patrimoine, **pour maintenir notre qualité de vie.**

Et pour 2019 ?

1- Un arrêté a été pris pour interdire les camions sur la route 622 qui va de Capens à Gardouch. Nous avons reçu le soutien du Conseil départemental et attendons le rendez-vous avec la Préfecture.

2- L'aménagement de la rue de la Méditerranée avec une passerelle sur la Lèze afin de se rendre du cœur du village au stade en toute sécurité pour nos jeunes et tous les piétons commencera en mai.

3- Et nous avons également demandé au CAUE d'aménager la place de l'hôtel de ville afin que le centre du village reste toujours aussi marqué et ne devienne pas une zone de croisement de camions.

4- Nous continuons à travailler sur la création d'un groupe scolaire maternelle - CLAE en face de l'école élémentaire, sur un terrain de la mairie acheté dès 2003 dans ce but. Nous travaillons avec les maires de Montaut et de Montgazin à l'élaboration d'une convention et nous avons déjà rencontré le sous-préfet de Muret pour ce projet.

5- Les inondations de l'été nous ont frappés. Les pluies tropicales du 13 au 15 juillet ont provoqué le débordement de ruisseaux afférents à la Lèze : le « Barrique » a inondé la zone industrielle et le city -parc provoquant de nombreux dégâts. Nous devons nous préparer à ce genre d'évènements de plus en plus fréquents. A nous tous d'avoir une attitude citoyenne et solidaire.

6- Un cahier de doléances a été ouvert à la mairie afin que tous les administrés qui le souhaitent puissent s'exprimer et faire part de leurs réflexions.. Ce cahier sera retransmis au gouvernement via le député de la circonscription.

Nous vivons dans un village qui est en devenir de par les personnes qui ont choisi d'y vivre. Nous nous devons de protéger notre population et notre économie en défendant les services de proximité et notre qualité de vie, en privilégiant les circuits courts (l'emploi local, l'alimentation...), en soutenant les associations qui tissent le lien social. Notre société connait des bouleversements climatiques, économiques, idéologiques : nous devons transmettre et respecter les valeurs humanistes si nous voulons continuer à vivre libres. L'Histoire est là pour nous le rappeler ! »

Dr Colette Suzanne

Le centenaire

Centenaire du 11 novembre

Les préparatifs de la commémoration de la « Grande Guerre » ont mobilisé beaucoup de partenaires : à la médiathèque Lene a répertorié les documents confiés par les familles des Poilus pour les exposer ; à la mairie, Mrs. André Bardy et Fabien Toffolo ont réalisé une belle exposition visitée par les écoles et de nombreuses personnes intéressées. Et les enseignants de l'école élémentaire ont préparé les élèves à comprendre ces événements et à animer le jour de la commémoration. **Un grand merci à tous !**

Lors de la commémoration du centenaire du 11 novembre, un espace du souvenir réalisé avec les communes de Montaut et de Montgazin a été inauguré. Espace dédié à l'armistice de la 1ere guerre mondiale, à la victoire sur le nazisme, et au cessez le feu en Algérie.
Des chants et des lettres lues par les enfants de l'école élémentaire sous la houlette des enseignants ont rendu ces moments très poignants en rappelant le sacrifice de ces hommes et de ces femmes pour notre liberté.

Un projet fédérateur

Implantation de la maternelle

L'accroissement démographique des communes de St Sulpice, Montaut et Montgazin entraine une augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans notre groupe scolaire qui accueille les enfants des communes voisines dépourvues d'école (2018 – 2019 : sur les 293 élèves scolarisés, 45 viennent de Montaut et 16 de Montgazin soit la valeur de 2 classes). Cet accroissement est lié à notre situation géographique très attractive proche de Toulouse et près des grands axes routiers. Les perspectives d'évolution démographique laissent penser que cette poussée va se poursuivre et nous devons anticiper les problèmes d'accueil des enfants en maternelle d'autant plus que la scolarité va devenir obligatoire dès 3 ans.

La question ne se pose pas pour l'école élémentaire car nous avions anticipé la hausse des effectifs en créant 4 classes lors des deux mandats précédents. A l'école maternelle, le problème est différent car il n'est pas possible de construire d'autres salles en raison du PPRI (Plan de Prévention des risques inondations). Les locaux sont devenus exigus au vu du nombre des enfants mais aussi par les nouvelles pratiques. L'école partage les lieux avec l'accueil périscolaire : l'ALAE[1] (matin et soir) et TAP[2] de 16h à 17h. Cette situation est inconfortable pour les enseignants, les personnels d'animation et d'entretien et pour les enfants. Et s'ajoute le problème du transport pour la cantine avec la traversée du village.

Construire une école coûte cher et notre commune ne peut supporter à elle seule le coût financier d'un tel investissement d'autant plus que les enfants de Montaut et de Montgazin sont partie intégrante de notre école. Des réunions de concertation entre les 3 mairies se sont tenues pour étudier le problème et trouver des solutions.

L'opportunité foncière - le terrain est déjà propriété de la commune de Saint Sulpice depuis 2005 en prévision d'un tel projet - permettra de développer un ensemble cohérent en termes de pole éducatif, culturel et sportif. En rapprochant géographiquement l'école maternelle de l'école élémentaire, élèves comme parents seront gagnants : la proximité de la médiathèque, du gymnase, de la salle des fêtes et de la cantine permettra un gain de temps pour les activités, et de sécurité (plus de transports quotidiens pour les repas). Et avec une nouvelle école maternelle on pourra doter les enfants et les personnels d'infrastructures modernes et adaptées à notre société.

Les conseils municipaux de Montaut, Montgazin, et St Sulpice ont décidé de travailler ensemble et de porter l'investissement ensemble. Nous sommes en train d'élaborer une convention afin de répartir équitablement les charges sur les trois communes. Lorsque cette entente sera finalisée elle sera présentée au conseil municipal de chaque commune pour approbation.

1. ALAE : accueil de loisirs associés à l'école
2. TAP : temps d'activités périscolaires

Les intempéries

Les phénomènes climatiques

La veille du 14 juillet

La veille du 14 juillet, notre commune a été frappée par une mini tornade qui a privé d'électricité et de téléphone une partie du village, et par des orages dans la nuit du 15 au 16 juillet qui ont aggravé les dégâts matériels : les biens des particuliers, des entreprises comme les infrastructures municipales ont souffert du débordement des ruisseaux qui traversent notre commune. Par arrêté ministériel du 25/10/2018, publié au Journal Officiel le 08 novembre 2018, la commune de Saint Sulpice sur Lèze a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boues du 16 juillet 2018.

Dégâts au city parc - arbres coupés ou abimés dans les parcs et sur l'esplanade

Ces phénomènes liés au changement climatique nous frappent de plein fouet car nous sommes dans une vallée glaciaire : les coteaux accentuent les risques avec des coulées de boue qui se déversent sur les routes ou dans les habitations et au ruissellement des pentes s'ajoute l'eau de ces orages tropicaux qui restent pendant des heures localisés sur un endroit et déversent des quantités phénoménales de pluie.
C'est une réalité qu'il va falloir affronter : ces phénomènes de plus en plus violents et de plus en plus fréquents vont nous toucher de plus en plus durement et nous devons nous préparer à faire face à ces situations inédites.

Environnement

Le Zéro Phyto

Les alternatives aux pesticides : une vie plus naturelle...

Notre commune a opté pour une meilleure qualité de vie en mettant un terme à l'emploi des pesticides sur le domaine public. Avec la loi « Labbé », le zéro phyto est d'actualité mais il ne faut pas s'imaginer que les techniques alternatives rendent le même service efficace quant à la destruction des herbes. Ainsi le desherbeur thermique doit être passé plusieurs fois pour obtenir le même résultat qu'un pesticide ce qui est très chronophage pour nos employés municipaux dédiés aux espaces verts.

Nous devrons dans l'avenir accepter la présence de plantes sauvages dans nos allées et nos rues car ces herbes font partie de la biodiversité : elles abritent ou nourrissent des insectes, peuvent nous soigner ou enrichir nos petits plats...

Afin de limiter le temps passé à l'entretien, des solutions sur la commune vont être envisagées : des jachères fleuries pourront orner certains bas-côtés, des fleurs couvre- sol vont empêcher certaines herbes de pousser ... et chacun peut arranger son devant de porte et sa part de trottoir pour avoir un espace sain et agréable à portée de main et pour le plaisir des yeux !

Nous sommes dans un village où il fait bon vivre. Préservons cette qualité de vie et agissons ensemble pour encore et toujours y vivre mieux !

La vie au village

Le Forum des Associations

Le forum des associations s'est déroulé en même temps que les journées du patrimoine ; **les enfants de la maternelle se sont investis** eux aussi en travaillant sur l'habitat et le patrimoine.

Fête locale

La fête a retrouvé son cadre si apprécié des Saints Sulpiciens : l'esplanade ; le dernier lundi d'aout un cassoulet géant a été servi par le Comité des Fêtes. Un vrai régal pour les papilles et les yeux et une belle réussite !

Exposition

Exposition Couleurs d'Automne : Le rendez-vous désormais traditionnel à la médiathèque nous surprend chaque année par la qualité de ses exposants qui ne cessent de progresser.

Vide greniers

Le vide greniers : une occasion de faire de bonnes affaires dans la bonne humeur.

Dépôt de gerbe

Dépôt de gerbe à la mémoire de Gaston Sauret, instituteur au début du XXème siècle et fondateur du club de rugby. Cet évènement relance la saison de nos sportifs.

Marché de Noël

Le marché de Noël : très attendu par petits et grands, ce marché organisé par La Rabeleze, condense la féérie des fêtes.

Nouveaux arrivants

Accueil des nouveaux arrivants : ils ont choisi notre village pour tous ses services de proximité et sa qualité de vie.

CleanUp Day

Le 15 septembre, le village participait à l'événement mondial CleanUp Day : Nettoyons la planète en un jour.
L'association Vivre à Saint-Sulpice - sur Lèze à l'initiative de cette opération au sein du village, a sollicité le soutien de la Mairie qui a répondu en fournissant sacs poubelle et gants pour tous les participants et en mettant des bennes de collecte à disposition.

Ce sont 55 adultes et enfants qui se sont engagés dans la bonne humeur sous un soleil de plomb pour nettoyer les sites de Libre Lèze et de l'esplanade, soit une surface d'environ 25 000 mètres carrés. Près de 1 000 litres de petits déchets ont été ramassés, dont un peu plus de 2 000 mégots. Il y aura également eu de drôles de surprises pour un centre ville : un pneu de tracteur, des palettes. Un grand bravo à tous pour cette opération qui aura permis au village de s'inscrire dans ce qui aura été un grand mouvement civique de l'histoire.

Comme chaque année le concours de pêche réservé aux enfants a connu un vif succès : Nos jeunes pêcheurs se sont retrouvés très tôt en bord de Lèze. Tous les participants ont reçu des lots et sont repartis heureux après avoir pris le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Deux nouvelles associations

AKUMA

AKUMA qui aide la recherche à lutter contre le papillomavirus facteur principal des risques des cancers gynécologiques ou ORL.
Contact : www.associationakuma.fr
Présidente : Mme Laurence ROULOFF - Tél. 06 63 37 51 21

Vivre à Saint Sulpice

Association loi 1901, elle a pour but la valorisation de la commune au travers de ses acteurs économiques, associatifs et artistiques, ainsi que par son histoire et son patrimoine.
Elle favorise les échanges au sein de la communauté Saint-Sulpicienne en animant sa page Facebook et par des actions au sein du village, comme lors de l'organisation du Saint-Sul CleanUp Day.
D'autres actions sont prévues en 2019 comme une nouvelle journée de nettoyage pendant le premier semestre.
Contact : nathalie.gobe@pc2i.com
Présidente : Nathalie GOBÉ

Nouvelles reprises de commerces (Centre Bourg)

La Brasserie du Midi

33, rue de la République - **Sébastien SANTANA**

Le Bistrot des Arcades

13, place de l'Hôtel de Ville - **Nicole RIVA**

La Cave à Pizzas

43, rue de la République - **Christian FLANDRINCK**

Fleuriste A little flower

31 rue de la République - **Stéphanie LOCHON**

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux commerçants et une belle activité !

Les activités de la médiathèque

Lors de la Nuit de la lecture le 18 janvier 2019, organisée à la Médiathèque Départementale, la médiathèque de St. Sulpice sur Lèze a reçu une récompense par le Conseil Départemental pour ses actions en faveur d'une bibliothèque citoyenne, conviviale, participative et intergénérationnelle. C'est grâce à l'investissement de Lene et de Christelle mais ce sont aussi les associations, les artistes et partenaires qui se sont investis dans les projets et la programmation culturelle.

Les abonnés sont toujours très nombreux à utiliser les services de la médiathèque, à emprunter ses collections (hausse de 10 % d'emprunt en 2018), ce qui permet encore une fois de situer la fréquentation de la médiathèque au-dessus de la moyenne nationale.

L'année a été marquée par de nombreuses animations : expositions, projections publiques ou dans le cadre de l'accueil des classes et des Temps d'Activités Périscolaires, après-midis de jeux de société, animations jeunesse (soirée conte/soirée pyjama pour Nuit de la lecture, éveil petite enfance, spectacle de Noël organisé au profit du Téléthon, lectures), ateliers créatifs et artistiques (carnets de voyage, calligraphie et graffiti), goûters participatifs, vernissages.... Pour suivre l'actualité de la médiathèque, abonnez-vous à sa page Facebook.

Les thèmes des actions culturelles en 2018 ont été placés sous le signe de l'art, des cultures urbaines, de l'astronomie - de la famille, de la découverte d'autres pays, coutumes et conditions de vie et du patrimoine.

L'ensemble de ces thématiques a été présenté et exploité pendant l'accueil des classes et des Temps d'Activités Périscolaires.

Les travaux 2018

Ecoles

A l'école maternelle les huisseries ont été repeintes et de nouveaux stores installés dans les classes de l'ancien bâtiment. Les jeunes de l'espace Ados ont donné un coup de jeune à la balustrade du préfabriqué. Une partie du sol de la cour a été renivelée ;
A l'école élémentaire, la pelouse a été semée à nouveau et les nouveaux lampadaires du parking offrent un éclairage plus efficace et économique aux usagers.

Maison du rugby

Les travaux pour la mise en sécurité et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont enfin terminés.

Les ralentisseurs

Installés route de Toulouse, ils permettent de réduire la trop vive allure de certains conducteurs ; de nouveaux panneaux indicateurs de vitesse seront placés aux entrées du village et de nouveaux ralentisseurs sont aussi programmés.

Stationnement alterné

Pour que la balayeuse effectue correctement son travail dans les rues du centre bourg, un dispositif de stationnement alterné (semaine paire et semaine impaire) sera mis en place au printemps. Cela concerne les rues : Lazare Carnot, Pasteur, Dalerac, Gambetta, George Sand, et l'impasse du 11 novembre. Les riverains concernés seront informés en temps utile.

Entretien du patrimoine local

Dans le courant de l'été 2018, la Mairie de Saint-Sulpice sur Lèze a lancé une campagne de travaux de réfection de la toiture de notre église. La commune s'est appuyée sur les compétences, la collaboration et le subventionnement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, du service du Ministère de la Culture. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale.

L'arrêté de circulation

Pour limiter le nombre de camions, un arrêté de circulation pour les poids lourds de plus de 7 tonnes (hors desserte locale et transports scolaires) a été pris avec les communes de Capens, Lagrace Dieu, Auterive, et Gardouch. Cet arrêté a obtenu le soutien du Conseil Départemental ; une réunion intercommunes et la préfecture doit se dérouler prochainement à Toulouse pour voir les modalités et la possibilité d'appliquer cet arrêté. Notre commune de par son emplacement entre Toulouse et Foix et par les accès aux 2 autoroutes est la plus traversée par des gabarits hors normes dont le passage fragilise les maisons de notre bastide et rend périlleuse toute circulation piétonne ou autre dans le centre du village. Le Conseil départemental de la Haute Garonne a procédé en 2017 à un comptage sur la 622 (axe Auterive – Capens) ; une moyenne de 5000 voitures et plus de 300 camions passent chaque jour dans notre commune sur cet axe et il faut ajouter la circulation Toulouse Foix non comptabilisée.

Divers

Nouveaux horaires de la déchèterie de Lézat, (déjà annoncé dans le bulletin municipal de 2018) les Saints sulpiciens ont accès à la déchèterie de Lézat au lieu dit Les Plapès. **Ouverture au public du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14h à 16h 15 et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.**

La Communauté des communes du Volvestre a ouvert à Carbonne, 111 avenue de Toulouse, un pôle de services au public pour accompagner toute personne dans ses démarches de la vie quotidienne notamment au niveau des services en lignes.

Responsable : Mme Mariane DUPUY - Tél. 06 14 10 90 28 - m.dupuy@cc-volvestre.fr

Finances 2018

Les dépenses

L'évolution des dépenses de fonctionnement est conforme depuis 4 ans à l'objectif de notre politique budgétaire :

- Stabilité des dépenses de fonctionnement.
- Maintien de la qualité des services.
- Subventions constantes aux associations.

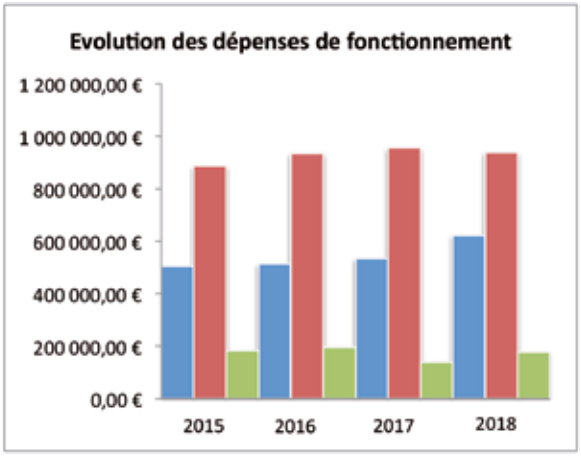

NATURE des dépenses	2015	2016	2017	2018
Charges générales	504 987,31 €	514 098,72 €	534 504,17 €	622 977,54 €
Personnels et frais	887 656,82 €	935 183,94 €	956 602,47 €	938 921,95 €
Charges gestion courantes	183 459,66 €	196 073,68 €	138 679,99 €	178 424,85 €

Les dépenses investissements, pour un montant de 428 000€, représentent des dépenses d'entretien : ateliers, aménagement secrétariat, peinture et travaux d'entretien aux écoles, fin des travaux de mise en sécurité du Club House de rugby...

Le résultat cumulé du fonctionnement, excédent de 360 000€, est conforme à l'objectif que nous nous étions fixé : constitution d'un autofinancement suffisant pour pouvoir prétendre à un emprunt afin de réaliser une opération importante, sans augmentation des impôts de la commune.

L'élaboration du budget 2019

Les investissements suivants seront programmés et budgétisés :

- Mise en accessibilité des écoles.
- Liaison douce centre-ville vers le stade et aires de jeux.
- Piliers du parc Libre Léze.
- Toiture mairie.
- Solde travaux gendarmerie.
- Remplacement éclairage Libre Léze énergivore par des LED.

Ces travaux, dont certains très bien subventionnés, seront générateurs d'économies substantielles.

Saint-Sulpice-sur-Lèze

Saint Sulpice sur Lèze

Bulletin municipal 2019

Vous pouvez retrouver et suivre l'actualité de votre village sur Facebook et Twitter.

facebook.com/**MairieDeSaintSulpiceSurLeze**
twitter.com/**MairieStSulpice**

Informations pratiques

Mairie de Saint-Sulpice-sur-Lèze

Téléphone : 05 61 97 34 98
Email : stsulpice.leze@wanadoo.fr

Direction de la publication : Colette Suzanne
Rédaction : équipe de Colette Suzanne
Impression : Imprimerie Cazaux
27 Avenue des Pyrénées, 31600 Muret

Bulletin municipal 2019 - Mairie de Saint-Sulpice-sur-Lèze - Avril 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique - CAZAUX Imprimeur Conseil [19.01.354] © iStock